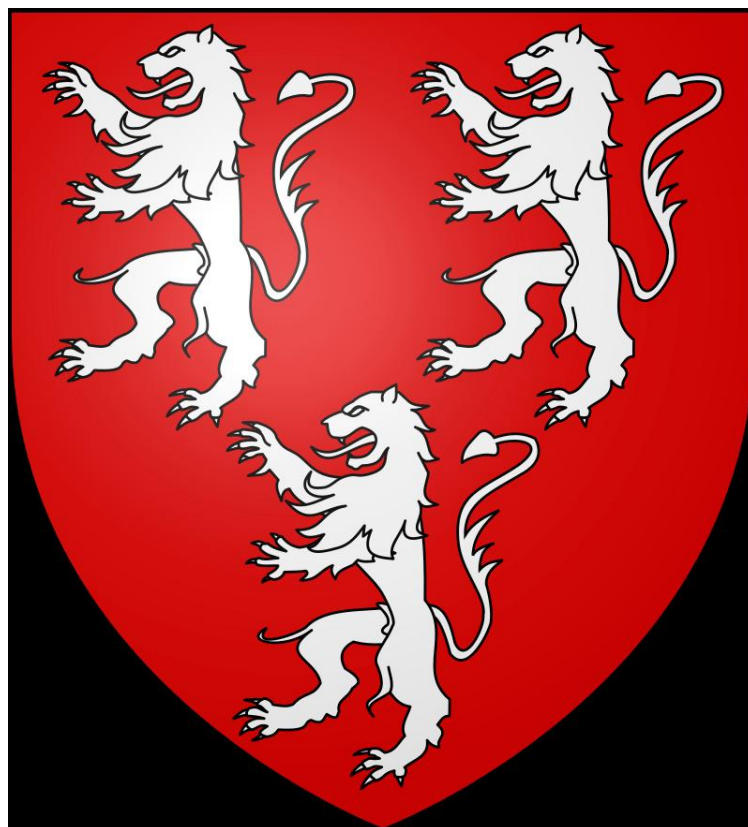
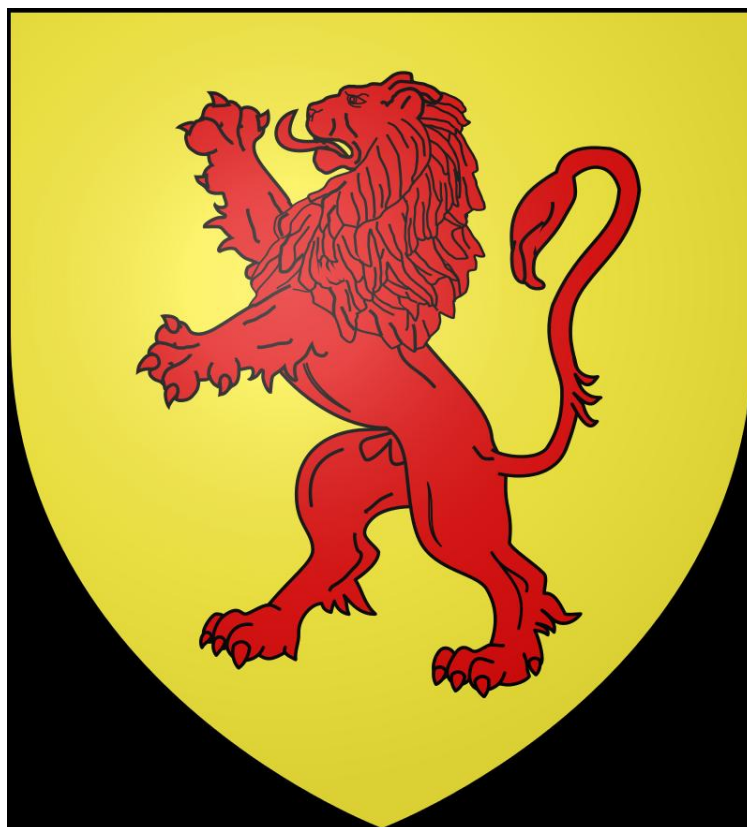


Madic

Deux Madic sont mentionnés dans le procès-verbal de la montre des 15 et 16 mai 1534 : Pierre Madic, seigneur de Dreseuc et Pierre, Madic, seigneur de Promarzin.

Madic, Pierre, seigneur de Dreseuc en Guérande (représenté à la montre par Jean du Chesne)





Armes. De gueules à trois lionceaux d'argent ; *alias* : d'or au lion de gueules

Les Madic sont une famille anciennement implantée en pays guérandais. Après le 9 mai 1397, lors d'une nouvelle baillée faite par le seigneur de Campsillon, une baulle située au-devant de Lenclis est adjugée à Gicqueau et Guillo Madic, Roudic Mallenfant et Perrot Fichet et Guénézant (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1484). Dans la liste des souscripteurs de « dons faiz en Guerrande ou fut ledit Mauleon », qui pourrait être datée de la fin 1421 ou du début 1422, figure Perrot Madic qui verse 2 écus (*ibid.*, E 205/3). On le retrouve vers 1426, dans une réformation des nobles et des exempts de la paroisse de Guérande, pour la frairie de Saillé (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Guérande et site « Archives remarquables »). À une date inconnue, mais qu'il convient de placer au début du xv^e siècle (deuxième quart), sur une liste de vassaux tenant de la seigneurie de Campsillon des biens à foi, hommage et rachat, et pour lesquels il est donné la valeur des terres « comme l'en l'a peü savoir par commune renommée du país », se trouve Pierre Madic, seigneur de Dreseuc (Arch. dép. Loire-Atlantique, 1 J 128/5).

Dans notre documentation, les Madic sont en possession de la seigneurie de Dreseuc, bien qu'il existe une famille de ce nom elle-aussi très anciennement implantée en pays

guérandais, sans que nous puissions expliquer pourquoi ils ne sont plus en possession de leur seigneurie éponyme.

Dans la seconde moitié du xv^e siècle, les Madic se placent dans la catégorie des gens de savoir fournissant une « dynastie » de notaires à la cour de Guérande (Guillaume, Jean, Olivier, Sevestre) et au moins deux prêtres (Julien et Roland). Leur intégration dans la société guérandaise est soulignée par leur présence au sein de la confrérie Saint-Nicolas (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I) à laquelle ils fournissent des dignitaires :

- un abbé, Pierre, entre mai 1508 et mai 1511 (f^o 37-39 v^o) ;
- des procureurs, Jean, avant 1480 (f^o 26 v^o) ; dom Julien, de mai 1480 à mai 1481 (f^o 27) ; Pierre, entre mai 1502 et mai 1503, f^o 35 v^o ;
- et des membres, Pierrot, en mai 1446 (f^o 18 v) ; Jean, en 1447 (f^o 19) ; Guillaume, en mai 1450 (f^o 20 v^o) ; Sevestre, en 1480 (f^o 27 v^o).

Jean Madic apparaît dans diverses déclarations de ses biens. Le 21 mai 1461, pour ce qu'il tient de la seigneurie de Campsillon, soit 27 œillets, trois prés et une pièce de terre (Arch. dép. Loire-Atlantique, 2 E 1250, f^o 8-8 v^o). Le 12 septembre 1464, en tant que fils aîné, et héritier principal de sa mère, Aliénor Arsal, décédée le 1^{er} novembre 1463, pour ce qui est tenu à foi, hommage et rachat de la seigneurie de Campsillon, soit : le « manoir et herbregement » de Dreseuc, garenne, perrière, masse de moulin, 100 journaux de terre, 7 hommées de pré, plus de 79 hommées de vigne, 6 œillets de saline, 47 sous 8 deniers de rente et un denier de coutume sur chaque muid de sel issu des salines du « fief de la maison » du Dreseuc (*ibid.*, E 1250, f^o 1-8 ; Pol Potier de Courcy fait d'Aliénor, à tort, la femme de Jean Madic (POTIER de COURCY, *op. cit.*, t. II, p. 217, AUCLAIR, Georges, « Drezeuc », *Cahiers des amis de Guérande*, n^o 22, 1976, p. 18). Le 8 août 1466, pour ce qu'il tient à foi, hommage et rachat du duc soit : un « moulin à vent avecques une petite meson couverte de pierre et ung courtil joignant a icelle », sept pièces de terre, plus de 24 sous et 6 deniers (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1458).

Entre le 3 juin 1470 (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 71-72) et le 25 novembre 1470 (Arch. dép. Loire-Atlantique, 47 J 2), Jean Madic paraphe des actes comme notaire (au moins cinq mentions entre ces dates). Le 1^{er} juin 1479, dans un aveu de la seigneurie de Campsillon, Jean Madic, seigneur de Dreseuc, est en possession de Dreseuc et de « Texon » (Tesson) (*ibid.*, B 1472 ; y est également mentionné Pierre Madic). Avant 1480, il est procureur de la

confrérie de Saint-Nicolas de Guérande (ci-dessus). Lors des événements de 1487, il est de ceux, nombreux dans le pays guérandais, qui suivent le sire de Rieux, dans sa révolte contre le duc François II et, le 21 septembre 1487, mentionné dans un mandement adressé au procureur général et aux juges de Guérande de mettre hors de cause un certain nombre de personnes coupables d'avoir tenu le parti des adversaires du duc, de leur faire restituer ce qui a été confisqué et pillé (*ibid.*, B 10, f° 275 ; GALLICE, *Guérande...*, p. 73-74). Nous le retrouvons cité dans le « pourvoy » (dénombrement) de 1495 de ce qui est tenu de Campsillon dans la paroisse de Batz (Arch. dép. Loire-Atlantique, 1 E 260, pour 3 œillets de saline, « a cause » de son épouse.

Lui succède Pierre Madic. Il est sans doute celui qui figure le 26 juillet 1506 au titre des « proches parens et amys de chacunes desdites parties », dans l'accord passé au manoir de Crémeur entre Tristan Carné et Jean de Rohan, concernant le contrat de mariage entre Marc de Carné, fils aîné de Tristan, et Gillette de Rohan, dame de Marsaint, fille de feu Guillemette Malor qui avait épousé, en premières noces, Jean de Rohan (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 Ec, de Carné, 8, f° 28 v°-31 v°). Entre 1508 et 1511, Pierre Madic, « escuyer », est abbé de la confrérie Saint-Nicolas et rend son compte le 3 mai 1511 (ci-dessus).

Pierre Madic épouse Jeanne de Ros qui, le, 28 juillet 1516, toujours en vie, fait donation de 6,33 œillets aux Dominicains du couvent Saint-Yves de Guérande afin d'être participante aux « prières et bonnes œuvrées » du couvent et de l'ordre tout entier (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 895 ; *ibid.*, H 298, f° 5, 13 ; GALLICE, « Le couvent... », p. 186). Il est cité le 30 mars 1524, lors d'un précis entre François du Dreseuc, chapelain de la chapellenie Saint-Pierre, fondée en l'église Saint-Pierre d'Escoublac, et Jean du Dreseuc, seigneur de Lesnerac. François affirme que, depuis deux ans, il avait confié en dépôt la somme de 96 livres 10 sous qu'il avait reçue de Pierre Madic, seigneur du Dreseuc, et de Guillaume Sécillon, seigneur du Cosquet, pour le raquit d'une rente de 8 livres, pour être employé pour la constitution d'une rente, un accord est passé (Arch. dép. Loire-Atlantique, G 389).

Pierre Madic est encore cité le 1^{er} avril 1524, avec Guillaume Sécillon, tous deux « raquittant » 8 livres de rente précédemment vendues à dom Jean de Kerveno, chapelain de la chapellenie Saint-Pierre d'Escoublac (*ibid.*, G 389). À une date inconnue, il vend 20 œillets de saline à Jean Jollala et à Olive Juignet, son épouse, pour 553 livres 18 sous tournois (*ibid.*, B 3022, f° 25, 21 mars 1536 n.st]). Il décède le 28 janvier 1535 (n. st.) : la relative proximité de cette date par rapport à la montre pourrait expliquer qu'il n'y comparât pas en

personne. Il y est représenté par Jean du Chesne qui figure parmi les « faisans ung archier » (transcription, f° 3 v° et site « Archives remarquables »).

Sans enfants, son héritier « principal et noble » est son neveu, Pierre Madic – fils d'Olivier Madic, ce dernier était, « en son vivant », seigneur de Kerfur et de Promarzin – qui, le 25 juin 1535, présente un minu au roi où figurent : un moulin à vent, trois pièces de terre dont une soue pré (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1458). Il est ensuite cité les : le 27 novembre 1535, à propos d'une transaction passée entre lui et Jacques de Saint-Mallou qui est contestée devant la cour de Guérande (*ibid.*, B 37, f° 175 v°) ; le 30 mai 1540 (*ibid.*, B 1484 ; *ibid.*, B 1520, f° 2317) ; le 2 juillet 1540, qualifié de seigneur de Dreseuc, il rend hommage au roi (*ibid.*, B 2413, f° 237). En 1540, un mandement relevant est adressé aux juges de Guérande pour Pierre Madic, seigneur de Promarzin et de Dreseuc, contre Jacques de Saint Mallon et Jehanne Rogon, son épouse, seigneur et dame de la Brousse, en Guer (BnF, ms.fr. 22318, p. 388 ; lors de la réformation de 1513, en Guer est mentionné « La Broucze, à Jacques de St Malon, acquise de gens de bas estat et y a un métayer franc » (DES SALLES, Henri, Évêchés de Saint-Malo: anciennes réformations, 1864, p. 210).

Le 8 juillet 1542, suite au décès intervenu en janvier 1541 (n. st.), de sa mère, Jeanne de « Lindereuc, » (Lindeux) il présente au roi un minu pour les seigneuries de Kerhué, Dreseuc et Promarzin pour ce qui est tenu de lui, soit ;

- pour Kerhué, « maison et manoyr », bois ancien, 7 journaux de terre, 5 pièces de terre où sur l'une d'entre elle, il y a une perrière, et une maison, ces biens venant de son père Olivier décédé il y a dix ans environ ;

- pour Dreseuc, un moulin à vent avec maison couverte d'ardoise et jardin, 6 journaux de terre, une pièce de terre et une hommée de pré, venus de la succession de son oncle, Pierre, décédé il y a environ sept ans (en fait le 28 janvier 1535) ;

- pour Promarzin, leur venant de sa mère, Jeanne de Lindereuc : « manoyr et herbregement », bois ancien, garenne et métairie, une masse de moulin (place des Moulins), un étang, quinze pièce de terre (les superficies ne sont pas indiquées pour toutes), 6 œillets de saline, 7 livres, 16 sous 4 deniers, 4 chapons de rente (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1458 ; mention *ibid.*, B 1523, f° 9 ; 1540).

À ces ressources s'ajoutent les revenus des biens relevant de la seigneurie de Campsillon qu'une déclaration, non datée, précise : manoir du Dreseuc, 106,33 hommées et 13 gaulées de vignes en complant, 51,5 journaux 2 seillons de terre, 3,5 journaux en frost sous

lande, 16 seillons de terre arable, 2 journaux et un seillon en terre et lande, un journal en pâture et pré, 2 journaux 11 hommées 22 seillons de pré en 6 pièces dont une en lande, 5 œillets et plus de 15 livres 17 sous 8 deniers et une géline de rente (*ibid.*, 2 E 1250, 137 v°-146 v°)

D'autres Madic se rencontrent sans que leurs liens soient expressément précisés avec ceux que nous avons présentés :

- Nicole. Épouse de Guillaume de Cleuz, elle est citée le 20 juin 1471 dans un aveu rendu à Michel Le Pennec cause ayant du seigneur de Molac (*ibid.*, 47 J 87).

- Guillaume. Entre le 26 juin 1460 (*ibid.*, B 1462) et le 25 octobre 1478 (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 95), il exerce comme notaire (plus d'une vingtaine d'occurrences entre ces dates). Le 14 février 1472, Guillaume Madic, figure parmi les nobles assemblés par le duc pour députer à Rome dans le cadre d'une querelle entre l'évêque de Nantes, Amaury d'Acigné, et le duc de Bretagne François II (Arch. dép. Loire-Atlantique, 75/7, latin ; *ibid.*, 75/8 ; *ibid.*, B 121, f° 194 v°-195 ; MORICE, *op. cit.*, t. III, f° 237-238, sur cette affaire, voir POCQUET du HAUT-JUSSE, *Les papes...*, p. 84 ; GALLICE, *Guérande...*, p. 128-130). Il est encore cité les : 24 mai 1477 (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1460), 29 juillet 1478 (*ibid.*, B 1460), 29 juillet 1479 (*ibid.*, B 1460).

- Sevestre. Il exerce comme notaire entre le 6 février 1479 (*ibid.*, B 1456, f° 156) et 4 septembre 1480 (*ibid.*, E 557).

- dom Julien. Le 19 mai 1488, avec Philippe Guihart et Marc Le Rouxeau, il afferme de Michel le Pennec la levée du « rachat » de 80 œillets de salines ayant appartenu à feu Jean et Pierre Burel et ils s'engagent à payer 75 livres 16 sous 8 deniers pour 1486 et 50 livres pour 1487. (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 106 v°107). Il se retrouve en 1494, date à laquelle il fait appel devant le grand vicaire de Nantes, avec Alain Quelo, d'une sentence prononcée par l'officialité de Guérande (Arch. dép. Loire-Atlantique, G 62, f° 288).

- Antonine. Elle est le 6 juin 1520, curatrice de François de Coëtcas, son époux, dans une affaire qui l'oppose à Jean et Jeanne Talguern et Mathurine Benoist (*ibid.*, B 25, f° 93 v°).

- Roland. Il est mentionné en septembre 1541 dans le rentier du domaine royal de Guérande comme « fermier » de la chapellenie Saint-Gratien servie en la collégiale Saint-Aubin de Guérande (*ibid.*, B 1493, f° 67 v°).



Guérande, moulin de Drezeuc, état actuel

Si le moulin du Dreseuc est mentionné dès le 8 août 1466, sa construction est antérieure. Une analyse dendrochronologique pratiquée sur le beffroi de sa trempure donne pour les pièces de chêne du cadre septentrional les années 1394-1417, et pour celle de la pièce centrale les années 1467-1487, et enfin pour celles du cadre méridional – celles-ci en orme –, l'hiver 1517-1518. D'autre part, la présence de deux cavités, bien maçonnées, en pierre de taille, diamétralement opposées, donne à penser à un palier de trempure antérieur, ce qui pouvait placer la construction du moulin dans le courant du XIV^e siècle. L'accès à la cage du moulin se faisant par l'extérieur à l'aide d'une échelle que l'on appuyait à la cage pour accéder à une des deux portes aménagées : des sommiers à coussinets accèdent à cette hypothèse. L'aménagement intérieur se fait au cours du XV^e siècle : un petit escalier – situé à l'opposé de la porte – est aménagé. Cette possible nouvelle circulation assure la protection du moulin cette disposition est inspirée des moulins-tours.

Le moulin de Drezeuc est du type à petit-pied – forme très représentée en pays guérandais. Leur pied de forme conique s'évase vers le haut et porte une chambre des meules. Celle-ci, de forme cylindrique, déborde le pied, le raccordement se faisant par un encorbellement, ici, de forme concave. Construit en moellons équarris de granite, sa toiture conique ainsi que la charpente qui la porte sont récentes (quatrième quart du XX^e siècle). L'entrée se fait par une porte sommée d'un important linteau de granite porté par des sommiers débordant amortis en quart de cercle (DURANDIERE *et alii*, *op. cit.*, p. 166 : Inventaire des Pays-de-la-Loire qui donne une remarquable description technique des parties intérieures)



Guérande, moulin de Drezeuc, état actuel

Madic, Pierre, seigneur de Promarzin, en Guérande (présent à la montre des 15 et 16 mai 1534)

Cette seigneurie, comme d'autres du pays guérandais, a vu des membres de différentes familles, par le jeu d'alliances matrimoniales, en être en possession (Marzen Marsen, Marsaint] – seigneur de Tréveday en Escoublac – « Lindereuc » (Lindreux), Madic). Mais, dans ce cas, après avoir, au XV^e siècle, appartenu à une famille non originaire du « terrouer » (les Lindreux), elle est revenue, au XVI^e siècle, dans le giron d'une vieille famille guérandaise (Madic)

Des Marzen, « Port Marzen » (sans doute une métairie à l'origine) passe par mariage aux Lindreux. Cette famille est originaire de Noyal-Pontivy dans l'actuel département du Morbihan. En 1447, lors d'une enquête sur les exempts de fouage dans cette paroisse figure le manoir de Lindreux en possession de Jean de Lindreux (LAIGUE, *La noblesse...*, p. 431). Le 21 avril 1477, qualifié de « messire » et de « domestique de Monsieur de Rohan », son revenu est estimé est de 400 livres (*Id.*, *ibid.*, p. 433) et le 15 juin suivant, il se retrouve comme

« homme d'armes », parmi ceux qui se trouvent en la « Maison et demeure » du vicomte de Rohan (MORICE, *op. cit.*, t. III, col. 308). Lors d'une montre, le 4 septembre 1481, son revenu noble est apprécié à « 30 livres », somme qu'il convient sans doute de corriger en 300 livres au vu de son équipement (LAIGUE, *La noblesse...*, *op. cit.*, p. 433 et note).

Outre sa proximité avec des Rohan, Jean de Lindreux gravite dans l'entourage du duc : dans le compte de Jean d'Ust, trésorier et receveur général du 1^{er} juin 1436 au 1^{er} octobre 1437, Jean Lindreux est cité comme écuyer du duc (MORICE, *op. cit.*, t. II, col. 1299).

Dans le pays guérandais, le 26 juin 1460 est mentionné « messire » Jean de Lindreux (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1462). Il est encore cité, le 9 janvier 1466 (n. st.) (*ibid.*, B 1522, f° 920 ; aveu rendu à la seigneurie de Campsillon). Il épouse Jeanne de Marzen avec qui, il présente un minu de ce qu'il tient à foi, hommage et rachat de la vicomté de Saint-Nazaire le 8 août 1449 ; cette déclaration faisant suite au décès, intervenu le 27 octobre 1446, de Robert de Marzen, seigneur de Tréveday, père de Jeanne (*ibid.*, supplément féodal, 1 E 684, f° 133). Jean et Jeanne de Marzen sont cités encore le 23 avril 1466 à propos d'un relèvement d'appel obtenu contre eux par Alain Le Gallo devant les Grand Jours des régaires de Guérande (*ibid.*, B 4, f° 42). Jeanne de Marzen décède le 10 mai 1473, comme l'indique une déclaration faite devant la cour de Ploërmel par Louis d'Avaugour et Jeanne de Lindreux, seigneur et dame de Kergroix et de Tréveday; cette dernière étant la fille de Jean de Lindreux, chevalier, et de feu Jeanne de Marzen, héritière de Tréveday en Escoublac (*ibid.*, B 1484).

Promarzin est le 27 mai 1477 en possession de Charles de Lindreux et de Marie de Marzen, son épouse, expressément qualifiés de seigneur et dame de la « Porte Marzen », ils déclarent ce qu'ils tiennent du duc, à cause d'elle (*ibid.*, B 1460 ; mention *ibid.*, B 1526, f° 2316 v°). Ils sont ensuite cités dans d'autres déclarations les : 1^{er} juillet 1479, dans un minu de rachat concernant Campsillon (*ibid.*, B 1472, œillets de saline tenus à devoir de rentes) ; 29 juillet 1479, un minu fait suite au décès de Guillemette de Saint-Brieuc, intervenu le 22 mai précédent. Cette déclaration concerne le douaire dont elle disposait en tant que veuve de Robert de Marzen, tous deux étant de leur vivant seigneur et dame de Tréveday. Le minu est présenté par Louis d'Avaugour et Jeanne de Lindreux, son épouse, seigneur et dame de Kergroix et de Tréveday, Jeanne, mère de Marie, était la fille de Robert de Marzen (*ibid.*, B 1460, présenté le 27 juin 1480). Le 19 août 1479, dans un aveu Charles de Lindreux et Marie de Marzen reconnaissent tenir de la seigneurie de Saint-Nazaire, trois pièces de pré, 55 sous, 1 truillée d'avoine de rente (*ibid.*, 1 E 684, f° 19-19 v°). D'autre part, le 1^{er} juin 1482, Charles de Lindreux est en possession d'œillets de salines (*ibid.*, 2 E 1250, f° 60 v°-91) Il disparaît

avant le 22 octobre 1485, puisqu'à cette date des œillets de salines sont en possession de sa veuve (*ibid.*, B 1462). Celle-ci, Marie de Marzen, fait, le 20 juin 1492, donation de 2 œillets aux Dominicains du couvent Saint-Yves de Guérande (*ibid.*, H 296 ; *ibid.*, H 298, f° 5, *ibid.*, B 893 ; GALLICE, « Le couvent... », p. 185).

À Charles succède Jacques. Le 18 août 1495, Jacques de Lindreux est cité comme seigneur de Promarzin dans un confront d'œillet de saline (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1465). De mai 1499 à mai 1500, il est procureur de la confrérie saint-Nicolas de Guérande (Arch. presbytère de Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I, f. 33 v°) et encore présent en mai 1503 (f° 57 v°),

Jeanne de Lindreux (sans doute fille de Jacques) épouse Olivier Madic. Ce dernier est cité les : 5 septembre 1511, dans une quittance, comme receveur du chapitre des « prevost et chappitre de la collegiale » Saint-Aubin de Guérande (Arch. dép. Morbihan, E 5104, compte rendu, le 6 février 1512, à Tristan de Carné par Olivier Salaün pour la recette de Saint-Lyphard) ; après le 12 et avant le 22 septembre 1515, il reçoit une sauvegarde sur une « certaine pièce de terre soubz lande » (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 22, f° 150 v°) ; entre le 11 avril 1525 (*ibid.*, E 123/1) et le 26 août 1525 (*ibid.*, E 123/1), il exerce comme notaire (trois mentions entre ces dates) et est encore avocat en 1525. À une date inconnue, il vend 20 œillets de saline à Aubin Le Roy pour 460 livres tournois (*ibid.*, B 3022, f° 36, 21 mas 1536 [n.st.] et site « Archives remarquables »).

Du mariage entre Jeanne de Lindreux et Olivier Madic, est issu un fils, Pierre Madic. Olivier Madic disparaît vers 1532 (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1458, 8 juillet 1542, le décès est dit remonter à il y a dix ans)

Son fils Pierre Madic lui succède. Les 15 et 16 mai 1534, il est présent lors de la montre et est enregistré parmi les « faisant ung archier », injonction lui est faite par les commissaires, « d'avoir meilleur cheval » (transcription, f° 3 v° et site « Archives remarquables »). Le 25 juin 1535, qualifié de seigneur de Kerfur et de Promarzin, il est alors héritier « principal et noble » de son oncle Pierre, seigneur de Dreseuc, il présente un minu de rachat consécutif à ce décès pour ce qui est tenu du roi (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1458). Avant mars 1536, Pierre Madic, seigneur de Promarzin, avait vendu 20 œillets de saline à Aubin Le Roy pour la somme de 460 livres tournois (*ibid.*, 3022, f° 26 et site « Archives remarquables »). Est-ce lui encore qui avait cédé 21 œillets de saline à Olive Juignet contre le versement de 553 livres 18 sous tournois (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 3022, f° 25-25 v° et

site « Archives remarquables »). Ces ventes traduisent un important besoin de liquidités. Il est ensuite qualifié de seigneur de Dreseuc (voir Pierre Madic).

Le 2 juillet 1540, sa mère, Jeanne de Lindreux, rend hommage au roi pour Promarzin (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2413, f° 237) dont elle doit disposer au titre de son douaire. Elle décède en janvier 1541 (n. st.) (*ibid.*, B 1458).

Alain GALLICE



Guérande, manoir de Kerhué, état actuel

GALLICE Alain, « Madic », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024